



Réalisation d'une prospective territoriale

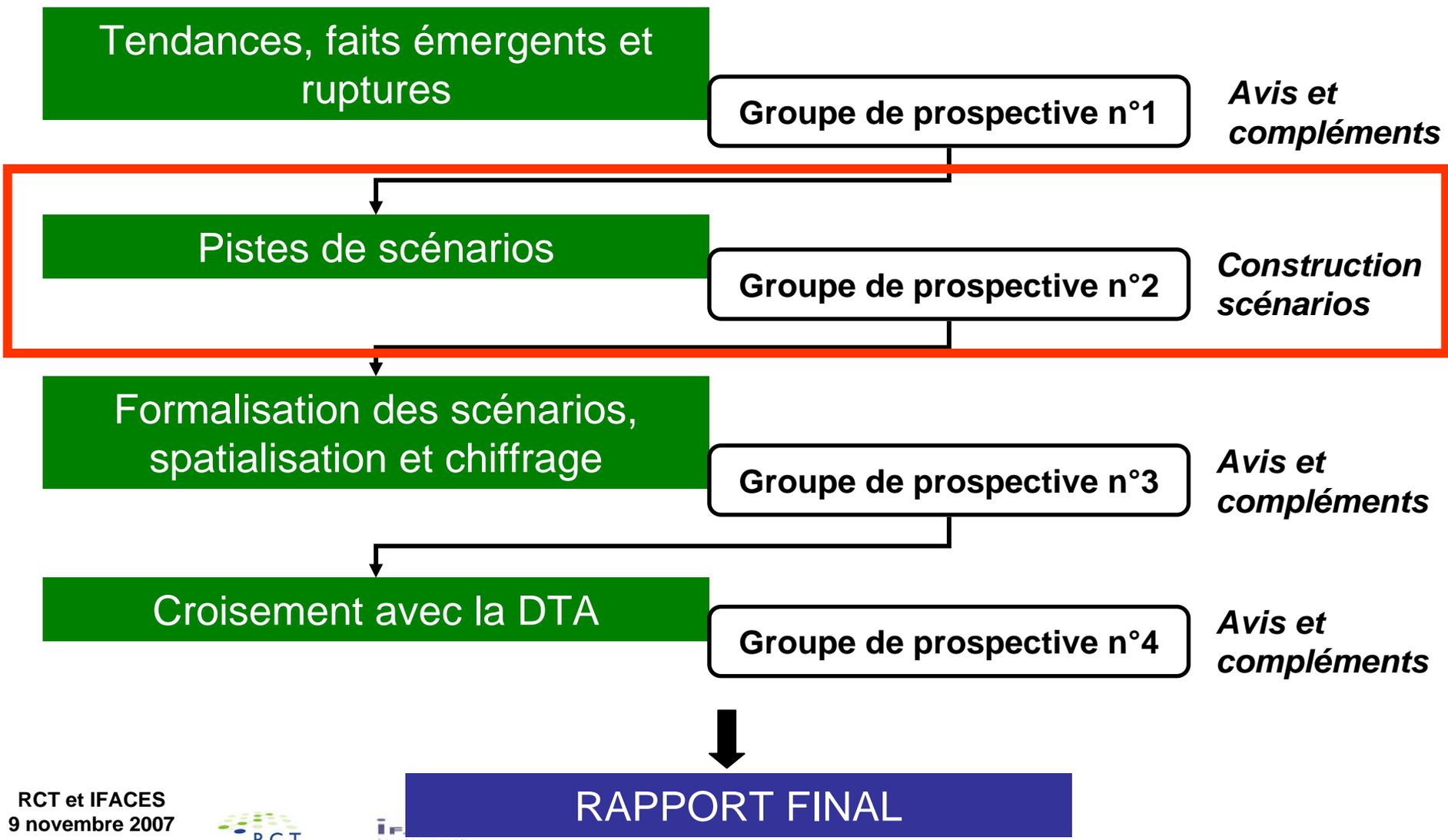
Deuxième réunion du groupe de prospective

9 novembre 2007

Ordre du jour

- ❑ Les logiques de fonctionnement du territoire, les contradictions
- ❑ Présentation de pistes de scénarios et débat
- ❑ Les compléments apportés à l'analyse des dynamiques actuelles

Le déroulement de la démarche



Depuis la séance du 28 septembre...

28 septembre : présentation d'une première analyse du fonctionnement territorial et des tendances en cours



**Entretiens
auprès
d'acteurs clés
du territoire**

**Analyses
complémentaires :
foncier, gouvernance,
métropolisation...**

**Réunion de brainstorming
sur les perspectives futures
en terme de développement
économique**



**Les tendances du territoire, les logiques de fonctionnement,
les contradictions, les alternatives possibles**



Pistes de scénarios

Bilan des tendances et logiques de fonctionnement

Contexte extérieur

Réchauffement climatique et renchérissement du coût de l'énergie

Un euro fort par rapport au dollar

Développement des préoccupations liées au développement durable (Grenelle de l'Environnement)

Le maintien d'une bonne compétitivité de la Côte d'Azur sur le high tech et le tourisme d'affaires

Concurrence croissante d'autres destinations pour le tourisme d'affaires et les technopoles

Démographie

Hausse démographique et vieillissement de la population

Déficit persistant d'attractivité pour les plus jeunes

Stagnation de la fréquentation touristique départementale

Territoires

Une fragmentation de la gouvernance qui persiste, malgré des progrès

Phénomène de recomposition spatiale de l'espace métropolitain : spécialisation croissante des espaces

Progression du mitage de l'espace, notamment sur le Moyen Pays, poursuite de la banalisation des paysages

Une restructuration urbaine du littoral encore insuffisante, malgré la requalification de certains bords de mer

Maintien de la dépendance du Haut Pays envers le littoral malgré les politiques engagées

Impact croissant des dessertes low-cost dans l'attractivité des résidences secondaires du littoral

Usages de l'espace

Aggravation tendancielle des engorgements routiers

Décalage croissant entre besoins en logements (notamment des actifs) et offre proposée

Forte hausse des coûts du foncier

Augmentation des distances de déplacement, dissociation croissante lieu de travail / lieu de domicile

Difficultés croissantes pour les activités à faible valeur ajoutée et l'implantation de grandes surfaces commerciales

Forte dépendance énergétique de la Côte d'Azur

Insuffisances en terme de capacité d'assainissement et de traitement des déchets

Les incertitudes / facteurs de changements à 2020

Quels impacts du réchauffement climatique (ressource en eau, incendies) ?

Quelle évolution des coûts des carburants, et quels effets sur les liaisons low cost aériennes ?

Quel contexte géopolitique international ?

Quelles priorités des politiques européennes (compétitivité, cohésion sociale, développement durable, coopérations dans la recherche) ?

Quelle politique nationale de développement durable (mesures issues du Grenelle de l'Environnement) ?

Quelle évolution de la compétitivité de la Côte d'Azur par rapport aux autres agglomérations ?

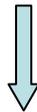
Quelle stratégie économique des grands groupes (IBM, Texas Instrument, Thalès, Amadeus) : ancrage local ou relocalisations ?

Les Alpes Maritimes, ce sont...

...un cadre physique déterminant...



... et deux grandes dynamiques territoriales qui coexistent

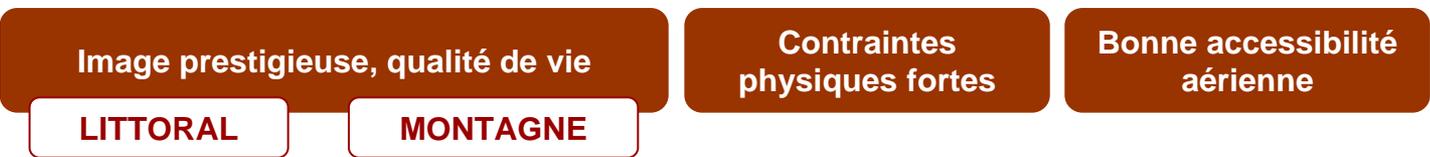


Une dynamique territoriale endogène



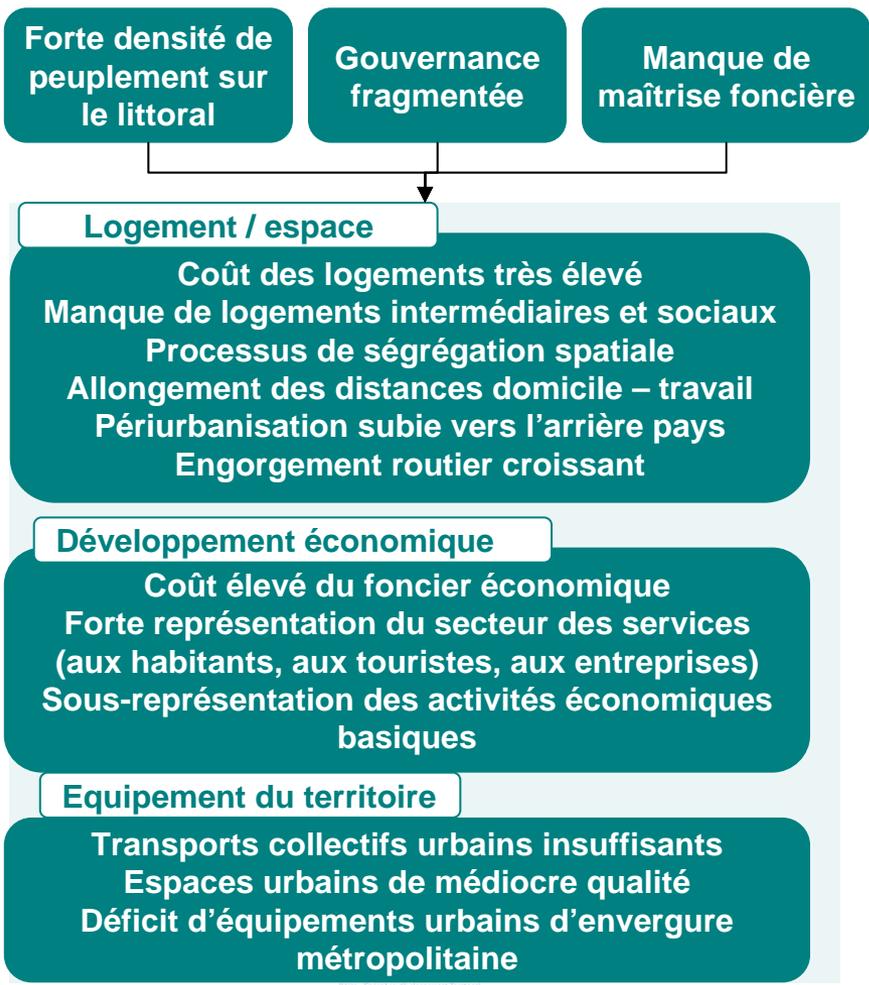
**Une dynamique d'accueil
« high tech et hauts
revenus »**

Un cadre physique déterminant

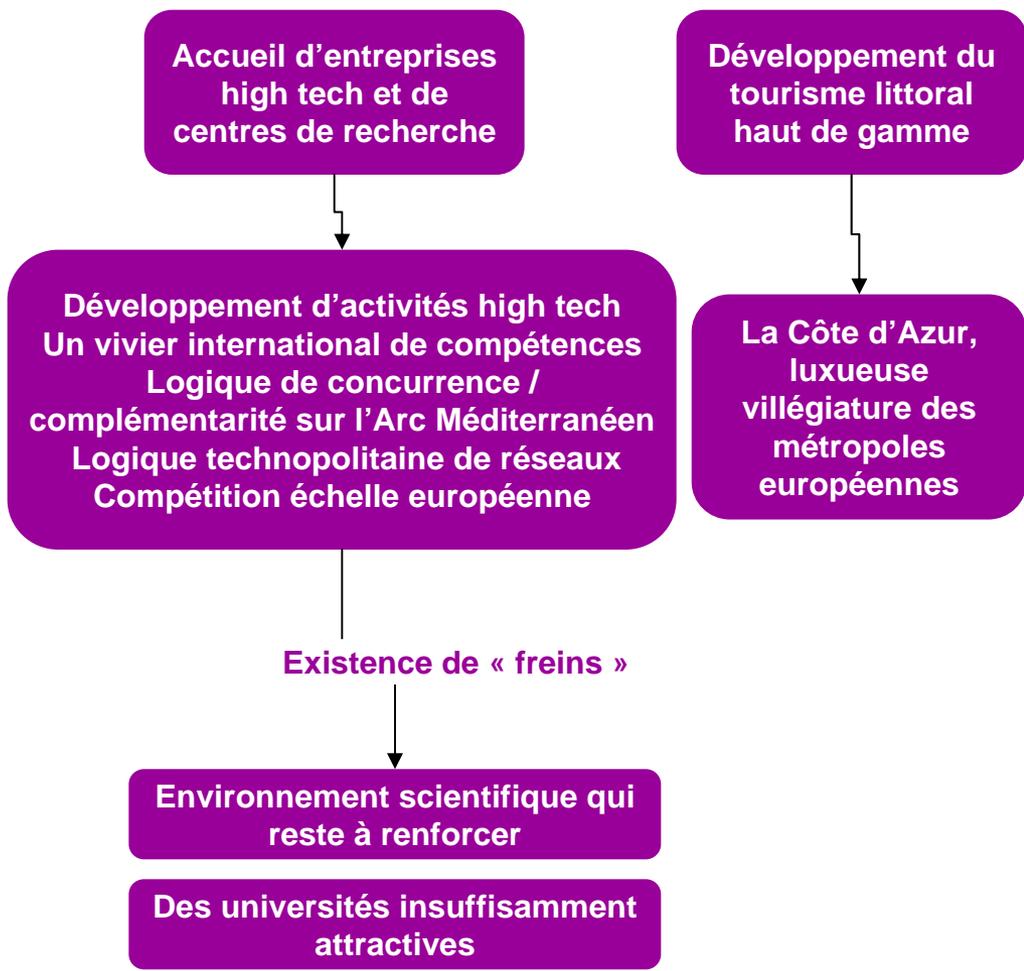


Deux dynamiques fortes

Dynamique territoriale endogène



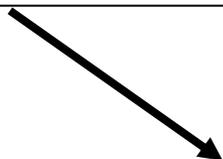
Dynamique d'accueil « high tech et hauts revenus »



Dynamique territoriale endogène



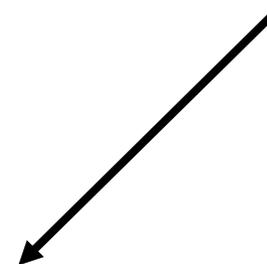
Une forte densité de population, un espace contraint, une logique de fonctionnement fragmentée et concurrentielle



Dynamique d'accueil « high tech et hauts revenus »



Une logique de compétition à l'échelle européenne

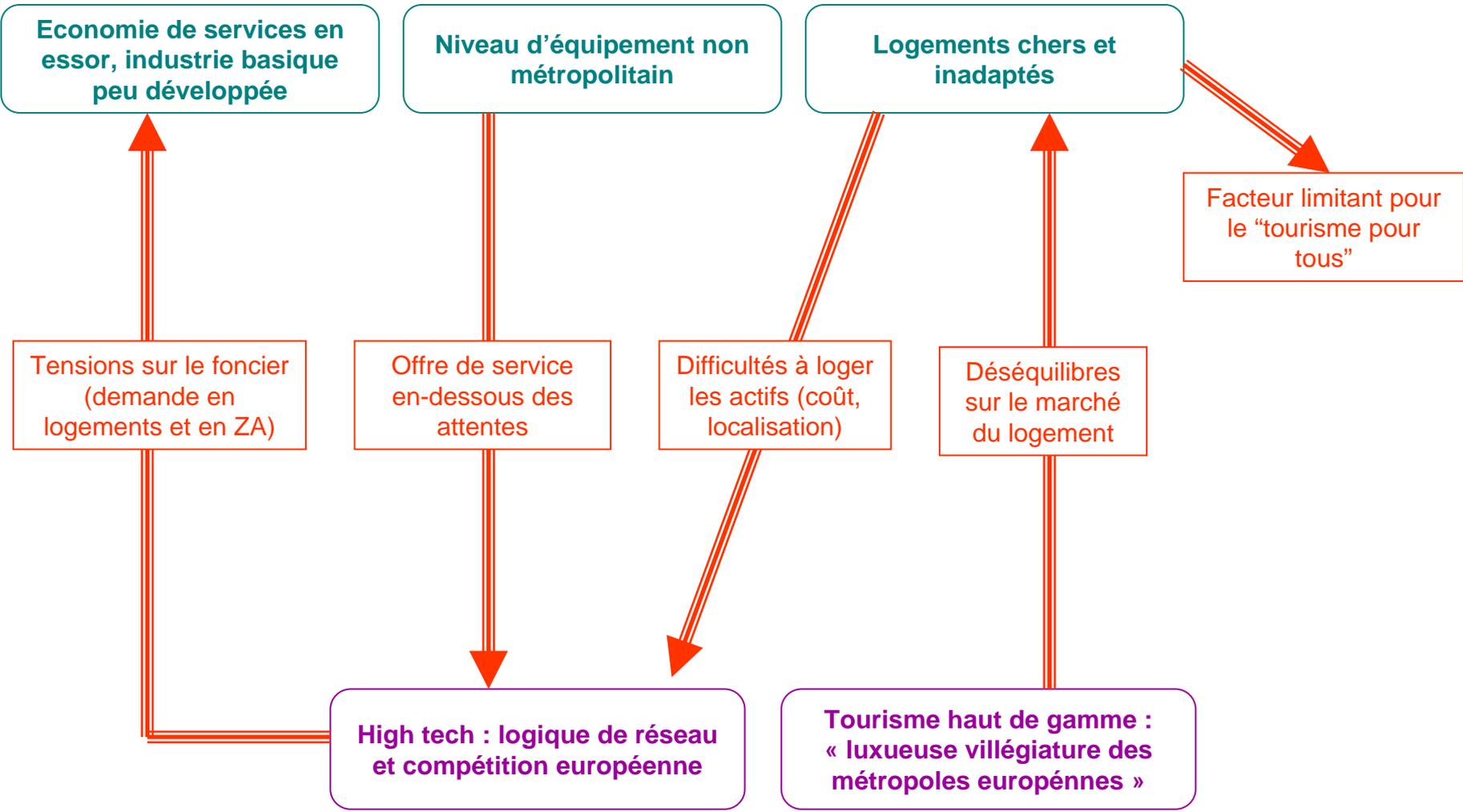


De fortes tensions entre un processus de métropolisation partiel et des territoires insuffisamment organisés pour l'organiser et l'optimiser



La question de la **gouvernance, clé de l'avenir du territoire**

Dynamique territoriale endogène



Dynamique d'accueil « high tech et hauts revenus »

Un territoire sur lequel les marges de manœuvre des acteurs locaux sont prépondérantes

Dynamique territoriale endogène

Quelles réalités sociales et territoriales de la métropole azurée ? Quelle gestion durable du territoire ?

Quel avenir pour le "tourisme pour tous" ?

Quelles cibles touristiques privilégiées par les stratégies locales ?

Quels arbitrages sur les opportunités foncières (parc de Sophia, Plaine du Var) ?

Quelle capacité à préparer et organiser la métropolisation ?

Quelle attractivité économique high tech sur un territoire dense et cher ?

Dynamique d'accueil « high tech et hauts revenus »

4 pistes de scénarios pour les Alpes-Maritimes

Des dynamiques actuelles aux scénarios

**Analyse du
fonctionnement
territorial**

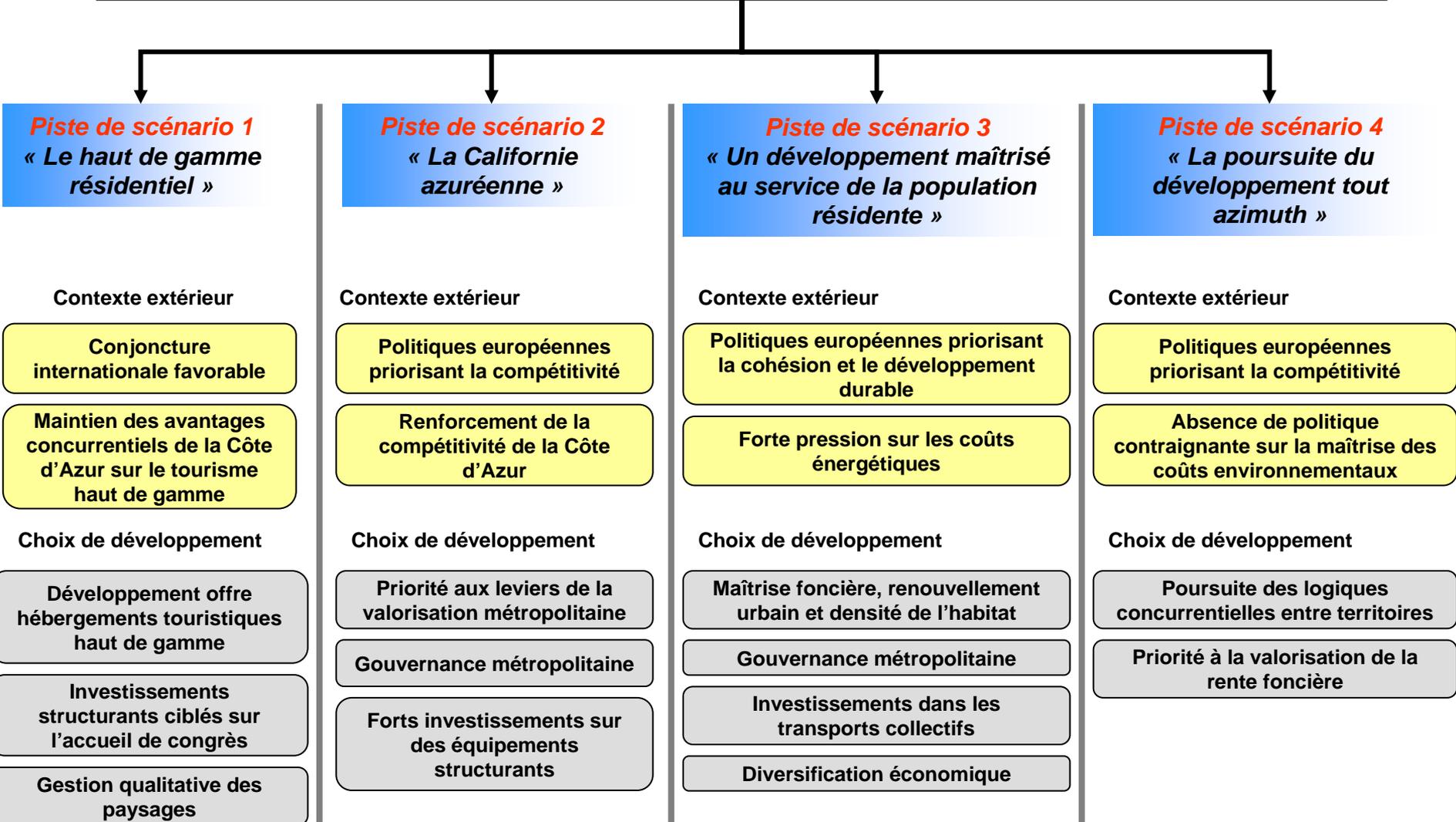
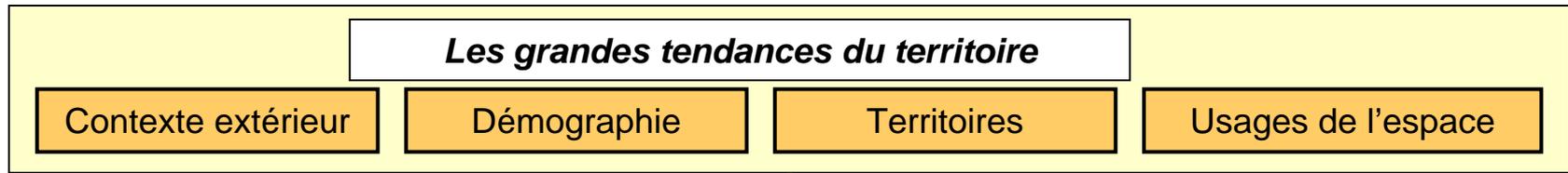
**Les tendances
actuelles**

**Les mutations
possibles du
contexte
extérieur**

**Les choix de
développement
des acteurs**



Pistes de scénarios



Piste de scénario 1 : « Le haut de gamme résidentiel »

Les choix de développement

- Le scénario de la rente foncière, orienté sur la valorisation du tourisme d'affaires et du résidentiel haut de gamme, dans un contexte climatique réduisant les terrains disponibles
- Maximisation de l'attractivité résidentielle ciblée vers les populations à hauts revenus
- Le développement durable utilisé pour valoriser les paysages et l'image de marque (Plaine du Var : vitrine du développement durable), sans intégrer la question sociale
- Limitation du développement des industries, sources de nuisances et consommatrices d'espace
- Maintien de superficies minimum de parcelles et règles architecturales contraignantes

Conséquences économiques et territoriales

- Perte de vitesse du parc d'activités Sophia-Antipolis faute d'investissements sur les équipements (formation, recherche, etc.) et du fait de la hausse constante des prix du logement
- Investissement sur les secteurs porteurs de retombées touristiques : pôle Arômes Senteurs, plaisance
- Poursuite de la hausse des prix de l'immobilier entraînant le creusement d'inégalités socio-spatiales et le développement de l'urbanisation du Moyen et du Haut-Pays
- Progression du mitage de l'espace et hausse de la pression environnementale
- Augmentation des flux automobiles

La viabilité du scénario

- Fragilisation du département par cette spécialisation sur un moteur de développement
- Préservation de l'image du département
- Faible viabilité à long terme : forte consommation d'espace, tourisme d'affaires de moins en moins compétitif (coût du logement), coût social élevé

Piste de scénario 2 : « La Californie azurée »

Les choix de développement

- Stratégie de positionnement axée sur les activités high tech (renforcement et diversification)
- Dotation en équipements structurants : LGV jusqu'en Italie et connectée aux TCSP, création de nouveaux équipements culturels (musée international), renforcement et diversification de l'offre universitaire, nouveaux aménagements urbains, équipement de congrès grande capacité
- Développement de coopérations et de connexions avec Marseille / Aix
- Stratégie de maintien et d'accueil de jeunes et de cerveaux
- Requalification et densification des centres urbains du littoral
- Développement de zones d'activités et création d'un nouveau quartier d'affaires sur la Plaine du Var

Conséquences économiques et territoriales

- Poursuite du développement de l'économie high tech (Sophia-Antipolis et Plaine du Var), avec effet induit sur l'offre de service
- Perte de vitesse du tourisme privé, au contraire du tourisme d'affaires et du tourisme urbain
- Poursuite de la concentration des fonctions de commandement sur le littoral
- Densification des centres urbains et poursuite de l'étalement résidentiel sur le Moyen Pays, accentuant la spécialisation des espaces périphériques
- Accroissement du coût de la pression environnementale

La viabilité du scénario

- Nécessité d'engager de forts investissements de la part des collectivités et le développement de partenariats avec le secteur privé
- Un coût social et environnemental croissant

Piste de scénario 3 : « Un développement maîtrisé au service de la population résidente »

Les choix de développement

- Privilégie une logique de modération, dans un objectif de développement durable
- Maîtrise foncière par l'intermédiaire d'une politique d'acquisition de foncier et de construction d'ambitieux programmes de logements sociaux
- Renouvellement urbain des centres et priorité à un développement urbain centré autour des dessertes TC, elles-mêmes connectées à un TER littoral (3^{ème} voie SNCF)
- Mise en œuvre, sur la Plaine du Var, d'une opération d'aménagement exemplaire, vitrine de l'orientation développement durable du département

Conséquences économiques et territoriales

- Ralentissement du tourisme privé lié à la mise en place de contraintes au développement résidentiel
- Evolution « au fil de l'eau » de l'économie high tech : absence d'investissements lourds
- Encouragement au développement d'activités endogènes (tissu de TPE / PME), filière liées à l'environnement et diversification économique
- Inflexion des tendances à la ségrégation spatiale et à la forte consommation d'espace
- Stabilisation de l'engorgement des axes routiers littoraux grâce au développement de TCSP

La viabilité du scénario

- Nécessite d'instaurer une stratégie de rupture de la part des acteurs du département et une nouvelle gouvernance territoriale
- Implique que la logique d'aménagement durable prenne le pas sur le modèle de développement exogène

Piste de scénario 4 : « La poursuite du développement tout azimuth »

Les choix de développement

- Le scénario du court terme et de la logique concurrentielle
- Faute de consensus entre les acteurs, poursuite d'un développement non coordonné à l'échelle métropolitaine
- Pas de mutualisation des efforts des collectivités pour investir dans de grands équipements structurants ou pour réduire les impacts environnementaux
- Pas de projet moteur sur la Plaine du Var, maintien d'une mosaïque de territoires et d'un gaspillage de l'espace

Conséquences économiques et territoriales

- Fragmentation de l'espace en sous-ensembles fonctionnant selon leurs logiques propres
- Impacts croissants et non régulés sur l'environnement et les paysages (mitage, etc.)
- Tensions croissantes sur les coûts du logement, entraînant un report toujours plus lointain du lieu résidence et une précarisation croissante de certaines communes
- Aggravation de la congestion routière, faute de maîtrise de la périurbanisation et d'investissements dans les TCSP
- Retard dans la réalisation de la LGV, faute de consensus entre les acteurs
- Perte de vitesse de l'économie high tech faute d'équipements structurants
- Crise du tourisme d'affaires

La viabilité du scénario

- Scénario le plus probable au regard des tendances actuelles
- Faible viabilité à long terme : conduit à l'engorgement du territoire et au recul de son attractivité

Les principaux compléments apportés à l'analyse

Les projections démographiques

Les projections Omphale INSEE sur la base du recensement 2004-2005

Scénario « migrations basses »

Alpes Maritimes	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	1 073 281	1 184 347	1 269 944	10,3%	18,3%
0-19 ans	236 550	253 736	266 738	7,3%	12,8%
20-39 ans	262 497	279 813	294 419	6,6%	12,2%
40-59 ans	288 666	302 724	300 289	4,9%	4,0%
+ de 60 ans	285 568	348 074	408 498	21,9%	43,0%

Scénario « migrations hautes »

Alpes Maritimes	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	1 072 318	1 228 417	1 351 681	14,6%	26,1%
0-19 ans	236 623	261 894	282 565	10,7%	19,4%
20-39 ans	262 482	295 812	318 206	12,7%	21,2%
40-59 ans	288 649	313 205	324 276	8,5%	12,3%
+ de 60 ans	284 564	357 506	426 634	25,6%	49,9%

Les projections démographiques

Des prévisions de croissance pour les Alpes Maritimes sensiblement supérieures aux prévisions pour la région

	Migrations basses		Migrations hautes	
	2020	2030	2020	2030
Alpes Maritimes	+10.3%	+18.3%	+14.6%	+26.1%
PACA	+8.3%	+14.6%	+10.4%	+20.8%

Des prévisions démographiques en phase avec celles de la DTA... si l'on se place dans l'hypothèse « migrations basses »

	1999	2006	2020	
Projections DTA	1 011 000		1 186 000	+10.3%
Omphale 2006 « bas »			1 184 000	+10.3%
Omphale 2006 « haut »		1 073 200	1 228 400	+14.6%

Les projections Omphale INSEE sur la base du recensement 2004-2005

Scénario
« migrations
basses »

Zone de Cannes Antibes	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	393 961	447 034	494 490	13,5%	25,5%
0-19 ans	87 614	96 372	104 266	10,0%	19,0%
20-39 ans	93 807	105 336	111 377	12,3%	18,7%
40-59 ans	105 625	114 455	115 940	8,4%	9,8%
+ de 60 ans	106 915	130 871	162 907	22,4%	52,4%

Zone de Menton	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	77 465	90 350	103 018	16,6%	33,0%
0-19 ans	17 922	19 789	24 035	10,4%	34,1%
20-39 ans	18 410	24 107	28 341	30,9%	53,9%
40-59 ans	21 051	22 448	22 083	6,6%	4,9%
+ de 60 ans	20 082	24 006	28 559	19,5%	42,2%

Zone de Nice	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	601 855	646 963	672 436	7,5%	11,7%
0-19 ans	131 014	137 575	138 437	5,0%	5,7%
20-39 ans	150 280	150 370	154 701	0,1%	2,9%
40-59 ans	161 990	165 821	162 266	2,4%	0,2%
+ de 60 ans	158 571	193 197	217 032	21,8%	36,9%

Les projections Omphale INSEE sur la base du recensement 2004-2005

Scénario
« migrations
hautes »

Zone de Cannes Antibes	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	392 937	466 856	522 784	18,8%	33,0%
0-19 ans	87 616	99 503	110 500	13,6%	26,1%
20-39 ans	93 797	111 425	120 485	18,8%	28,5%
40-59 ans	105 610	118 326	125 220	12,0%	18,6%
+ de 60 ans	105 914	137 602	166 579	29,9%	57,3%

Zone de Menton	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	77 527	93 279	108 837	20,3%	40,4%
0-19 ans	17 987	20 387	25 358	13,3%	41,0%
20-39 ans	18 408	25 415	30 577	38,1%	66,1%
40-59 ans	21 048	23 208	23 793	10,3%	13,0%
+ de 60 ans	20 084	24 269	29 109	20,8%	44,9%

Zone de Nice	2005	2020	2030	Evolution 2005-2020	Evolution 2005-2030
Total	601 854	668 282	720 060	11,0%	19,6%
0-19 ans	131 020	142 004	146 707	8,4%	12,0%
20-39 ans	150 277	158 972	167 144	5,8%	11,2%
40-59 ans	161 991	171 671	175 263	6,0%	8,2%
+ de 60 ans	158 566	195 635	230 946	23,4%	45,6%

Panorama de l'activité économique

Economie de l'excellence : Pôle Solutions Communicantes Sécurisées

- ❑ Technologies de l'information, électronique, informatique, télécoms et réseaux
- ❑ 330 entreprises dont 25 grands groupes (STM, HP, IBM, FT, Gemplus, Atos...)
- ❑ 6 universités et 3 grands organismes de recherche

Pour le département des Alpes Maritimes :

- ❑ Une concentration spatiale sur Nice - Sophia Antipolis,
- ❑ 50% des 25 000 emplois de Sophia (dont 4000 chercheurs) sont rattachés aux Technologies de l'information

En terme spatial, une complémentarité entre télécoms et logiciels avec l'activité micro-électronique plus concentrée dans les Bouches du Rhône

Projets portés :

- ❑ Plus de 80 projets pour les solutions mobile, sécurité, logistique, traçabilité, localisation, identité
- ❑ 200 M€ d'investissement en 2005 et 40% de la production nationale
- ❑ Objectif : devenir le leader européen de ces solutions et créer 21 000 emplois en 10 ans

Panorama de l'activité économique

Economie de l'excellence : Pôle Mer, Sécurité et Sûreté

Pôle inter-régional (Bretagne)

Une centaine d'entreprises dont des grands groupes (Veolia, DCN, Thales...) : forte concentration des PME à Sophia

6 universités, des laboratoires et des centres de recherche : Ifremer, CNRS...

Programme de 17 projets de coopération

Ambition de réaliser 200 M€ d'investissement en 5 ans, de pérenniser 5000 emplois, et d'en créer 3000

Panorama de l'activité économique

Economie de l'excellence : Pôle Parfums, Arômes et Senteurs

Pour le département 06 :

- ❑ Un savoir-faire local historique sur les segments arôme et parfum, présence du n°1 et n°2 français,
- ❑ une concentration spatiale à Grasse
- ❑ 3 600 des 6 600 emplois directs du pôle
- ❑ 58 entreprises qui représentent 50% du CA national et 8% du CA Mondial
- ❑ Une industrie fortement exportatrice (70% du CA) qui évolue dans un mouvement de concentration croissante des capitaux

Panorama de l'activité économique

Economie de l'excellence : Pôle ORPHEME (santé)

Des compétences locales reconnues, la tenue de nombreux congrès médicaux, des équipements phares (en cardiologie, dermatologie)

Concentration d'unités de recherche, et présence d'un des 5 canceropôles de France

Un tissu industriel vivant dans le secteur de la santé (Virbac et Arcopharma implantées dans le département)

Expériences de coopération recherche publique / entreprises privées

Une économie locale de la santé en pleine mutation :

- Restructuration lourde du système hospitalier universitaire niçois (500 M d'investissements d'ici 2015)
- Implantation de centres privés de R&D dans les domaines Biologie, Sciences du vivant et santé (ALLERGAN, GALDERMA)

Panorama de l'activité économique

Economie de l'excellence : Pôle ORPHEME (santé)

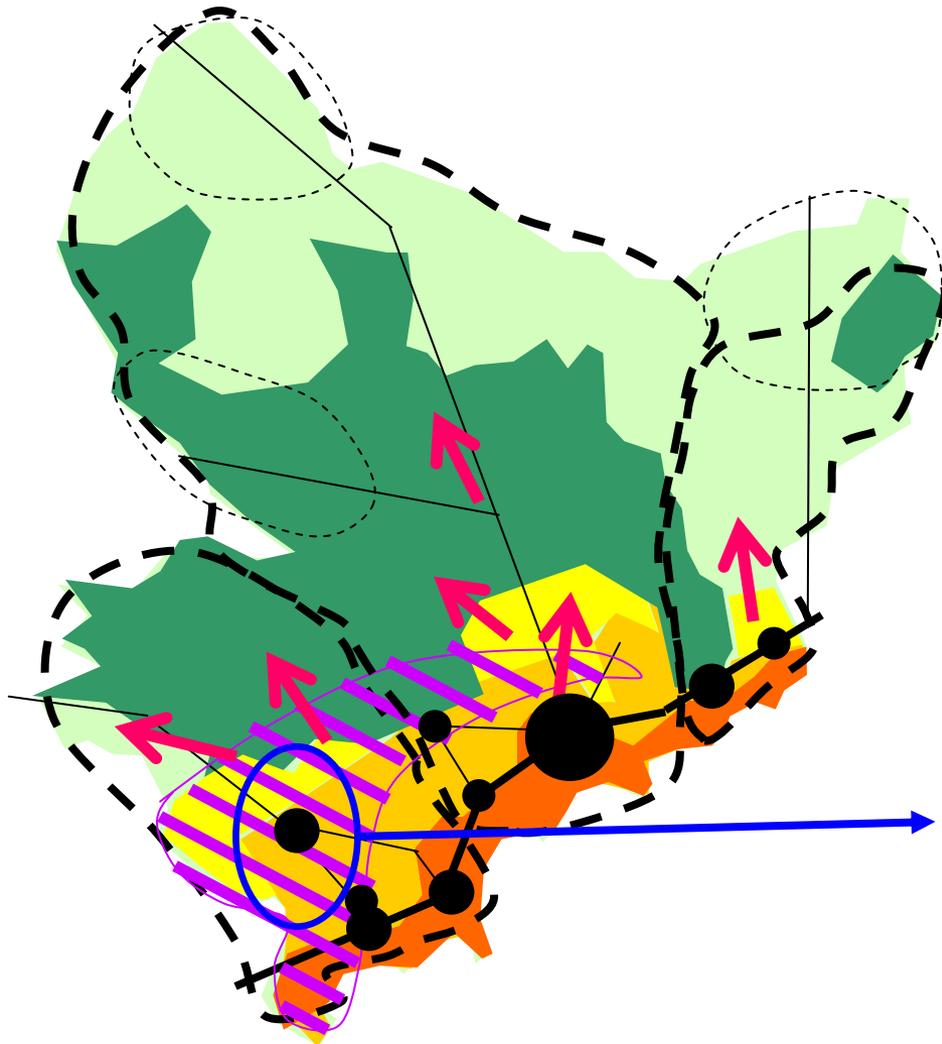
Le pôle :

- ❑ Rapprochement des entités Bioméditerranée (PACA) et Holobiosud (Languedoc-R.)
- ❑ Industriels : Sanofi Aventis, Bayer CroScience
- ❑ 6 000 chercheurs au total

Ses projets :

- ❑ Objectif de création de 200 emplois directs et 2 500 / 3 500 emplois indirects à 3 ans
- ❑ Extension des sites de production existants
- ❑ Développement complet de la filière santé

Zoom sur le pôle de Grasse



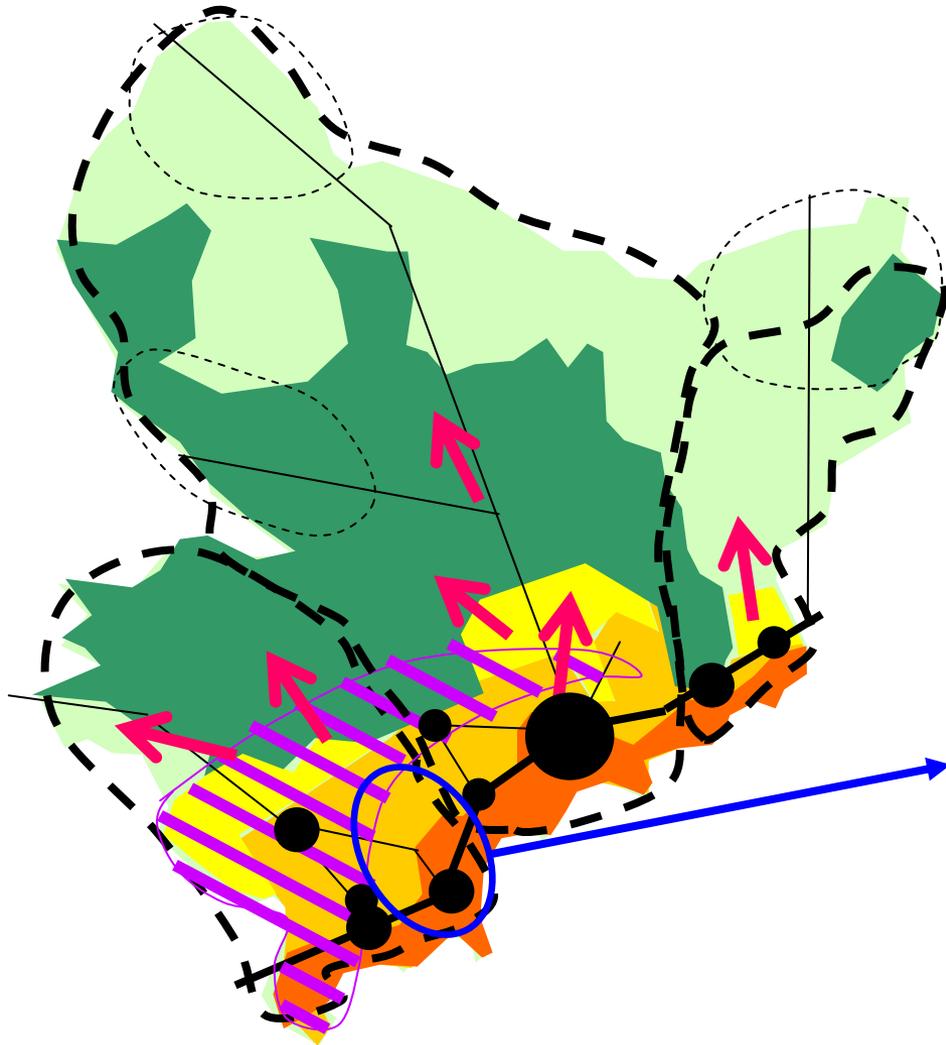
En 2004, les établissements de la CAPAP ont généré un total de 3.6 milliards d'euros de CA (dont 30% pour le secteur industriel, contre 12% pour le département).

5 672 établissements emploient sur le territoire près de 27 400 salariés.

Le tissu productif se divise en 3 secteurs : industrie (chimie, caoutchouc, plastiques et parfums), services administrés (santé, action sociale, sous-préfecture) et services marchands.

La particularité du tissu industriel de la CAPAP est sa spécialisation dans l'industrie de parfum et de l'aromatique. qui représente en 2007 60 entreprises et 3600 emplois, pour un chiffre d'affaires qui se fait à 70% à l'export.

Zoom sur la technopôle de Sophia-Antipolis



La technopôle de Sophia-Antipolis est composée de plus de 1 300 établissements, qui emploient plus de 27 000 personnes (dont 4700 chercheurs).

50% des raisons sociales relèvent du secteur des services aux entreprises.

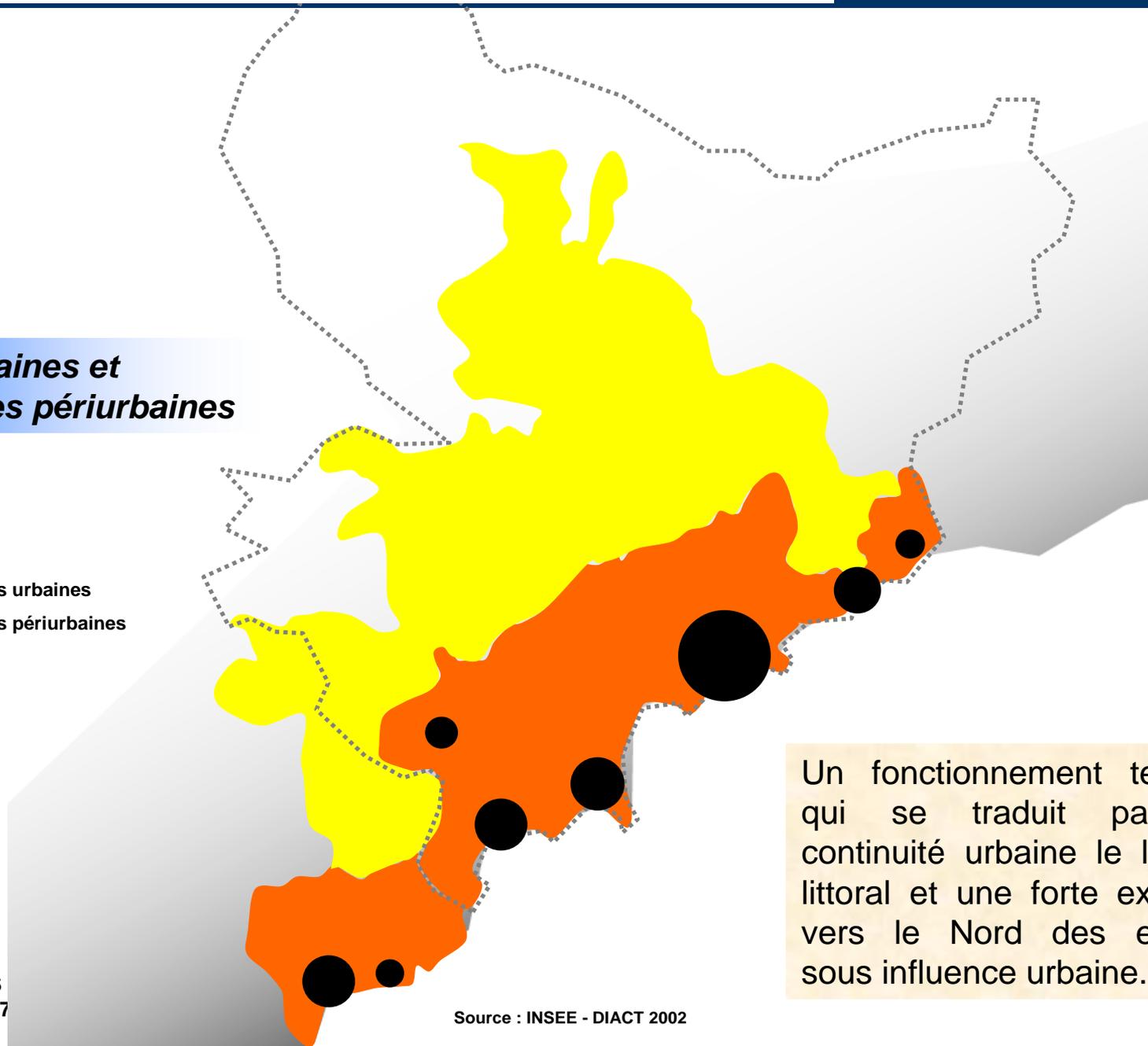
Un marché immobilier très spécifique qui concentre 50% des transactions du département

Le total des retombées économiques du parc s'élève à 4,5 milliards d'euros (58% pour les achats de biens et de services par les entreprises et 42% pour les salaires). Ces retombées profitent à 56% au département des Alpes Maritimes.

Le parc a permis la création de 68 500 emplois sur le département (27 000 emplois directs et 41500 induits)

Aires urbaines et communes périurbaines

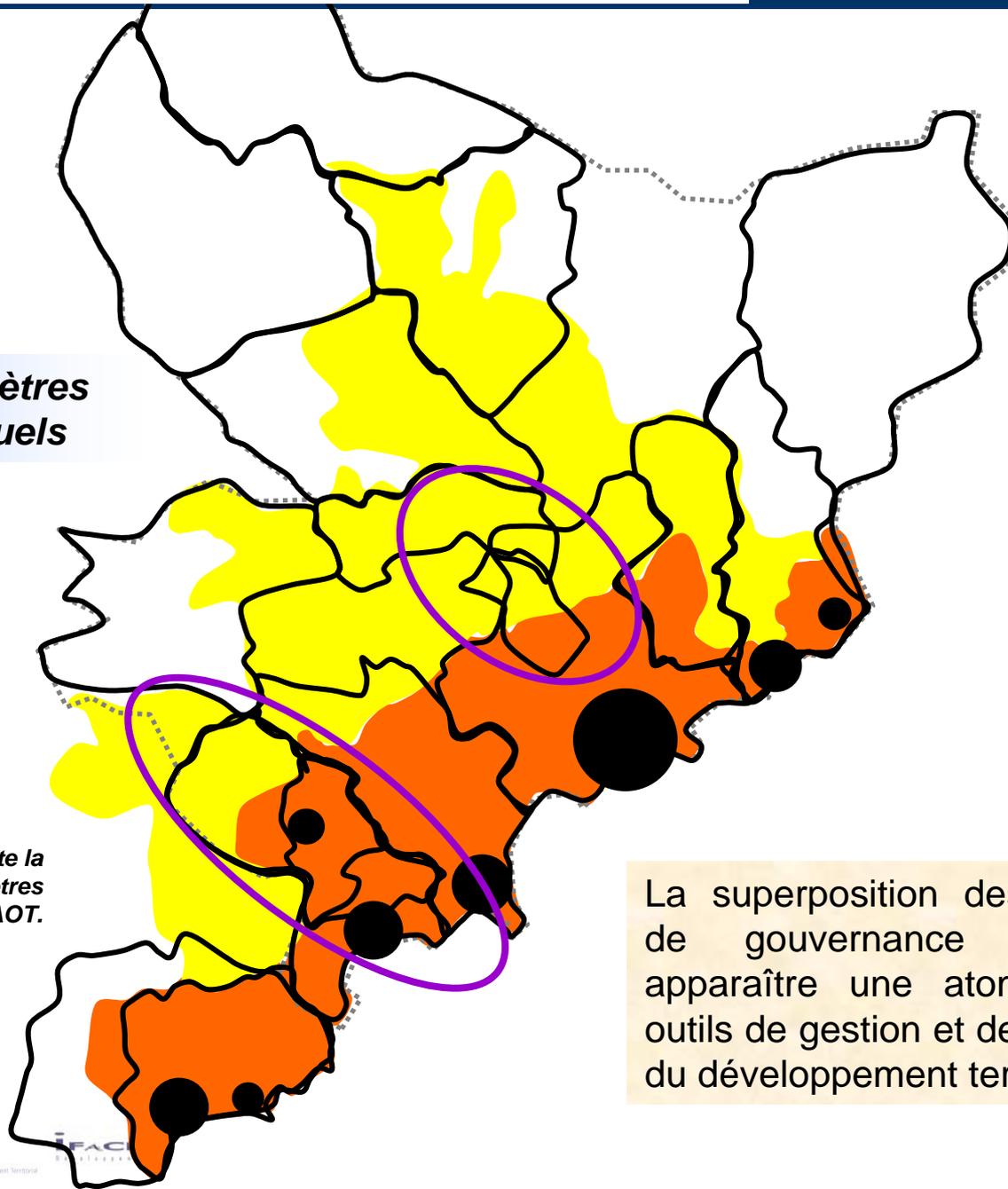
- Communes urbaines
- Communes périurbaines



Un fonctionnement territorial qui se traduit par une continuité urbaine le long du littoral et une forte extension vers le Nord des espaces sous influence urbaine.

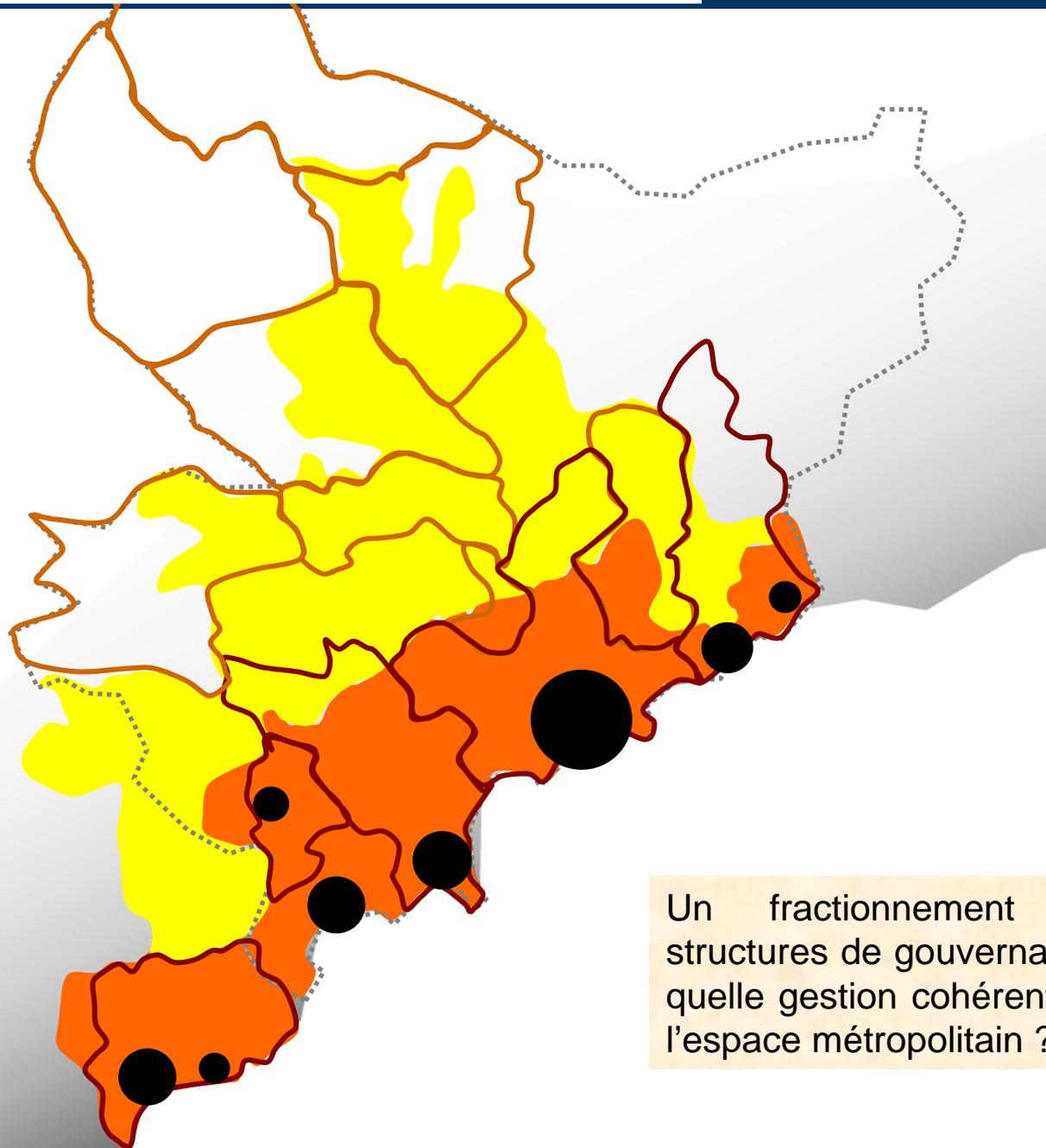
Les différents périmètres de gouvernance actuels

Cette carte présente la superposition des périmètres d'EPCI, de SCOT et les AOT.



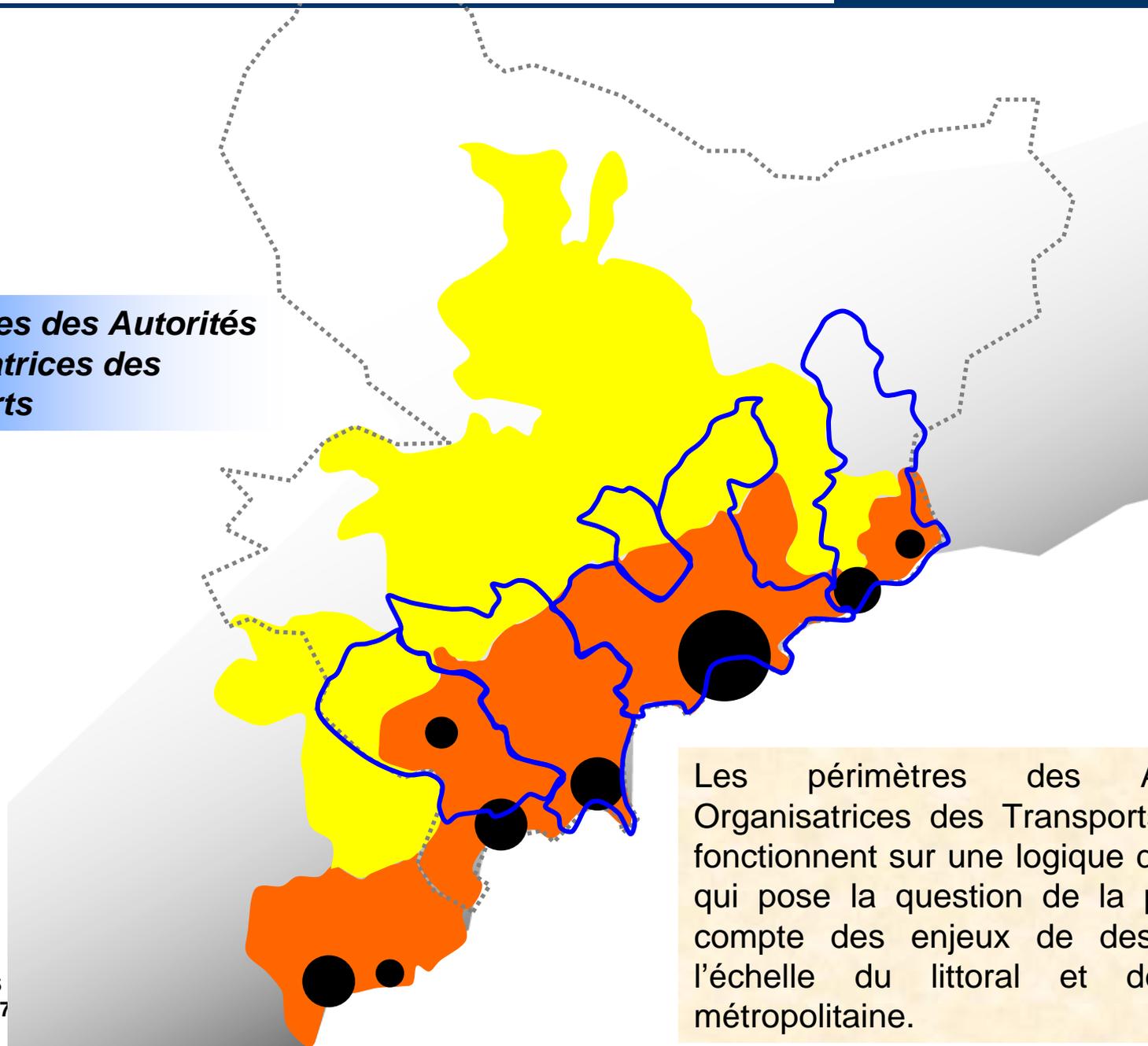
La superposition des périmètres de gouvernance locale fait apparaître une atomisation des outils de gestion et de planification du développement territorial.

**Communautés
d'agglomération et
communautés de
communes**



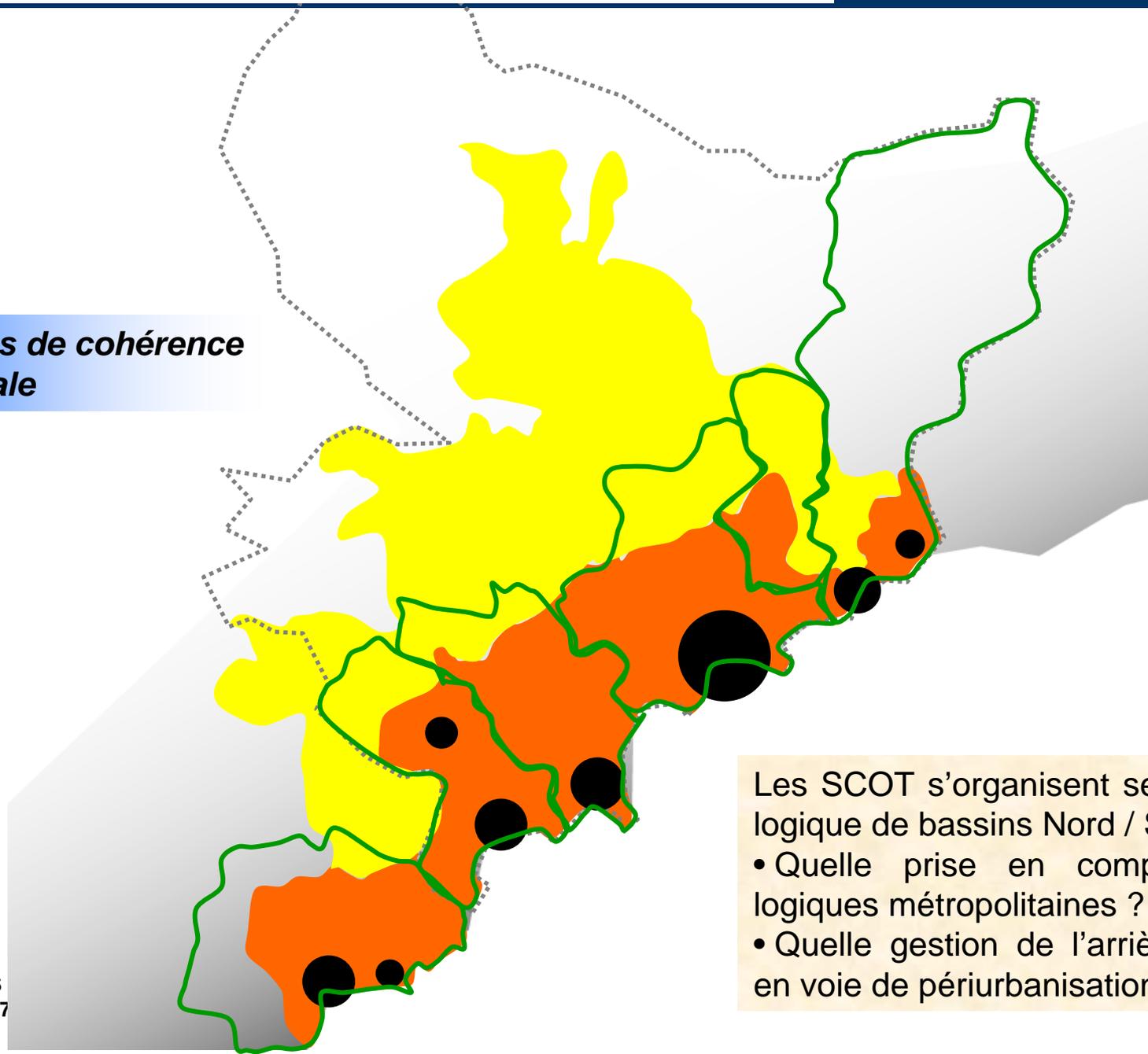
Un fractionnement des structures de gouvernance : quelle gestion cohérente de l'espace métropolitain ?

Périmètres des Autorités Organisatrices des Transports



Les périmètres des Autorités Organisatrices des Transports (AOT) fonctionnent sur une logique de vallée qui pose la question de la prise en compte des enjeux de desserte à l'échelle du littoral et de l'aire métropolitaine.

Schémas de cohérence territoriale



Les SCOT s'organisent selon une logique de bassins Nord / Sud :

- Quelle prise en compte des logiques métropolitaines ?
- Quelle gestion de l'arrière pays en voie de périurbanisation ?

Vision dynamique du territoire

Compléments

Le foncier



Nice et le Moyen Pays

Bande littorale :

- Forte pression foncière mais peu d'espace disponible pour la construction dans l'immédiat
- Une dynamique foncière bloquée, du fait de contraintes physiques (surface disponible limitée pour l'urbanisation nouvelle) et politiques : faible volonté d'accroître la densité urbaine et notamment, la densité en logements sociaux
- conséquences :

- la bande littorale ne peut accueillir de nouveaux actifs : absence de renouvellement démographique, et donc, vieillissement

- rejet des populations à bas revenu vers le foncier plus accessible du Moyen Pays

La Plaine du Var

Vision dynamique du territoire Compléments

Le foncier

Moyen Pays :

- Une concurrence sévère pour l'occupation des zones planes du Moyen Pays. C'est le cas en particulier de la plaine du Var, seule « réserve foncière » d'importance du département
- Une dynamique foncière anarchique, parfois illégale, qui conduit au grignotage progressif des terres agricoles.

L'aménagement de ces espaces (souvent inondable) et le maintien d'une agriculture de proximité (maraichage, arboriculture) sont des enjeux majeurs.



Coteaux : espaces convoités pour l'habitat dans un rayon de ¾ h des pôles d'emploi. Forte pression immobilière ;
Phénomène de mitage en cours



Plaine du Var : espace convoité des activités économiques consommatrices d'espaces : entrepôt de stockage, casse auto, grandes surfaces, ...

Risques de pollution liés à la juxtaposition d'activités agricoles (maraichage) et commerciales.



Grasse

Vision dynamique du territoire Compléments

Le foncier



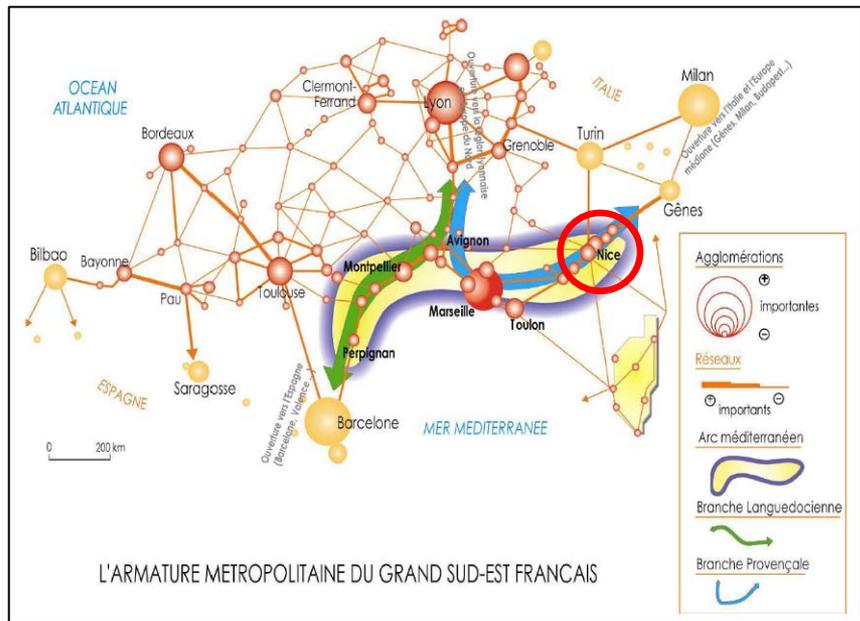
Montagne :

- Faible pression foncière : peu d'installation de nouveaux résidents. La dynamique foncière est bloquée par les contraintes du relief mais surtout, par l'éloignement aux pôles d'emplois (accessibilité mal aisée)

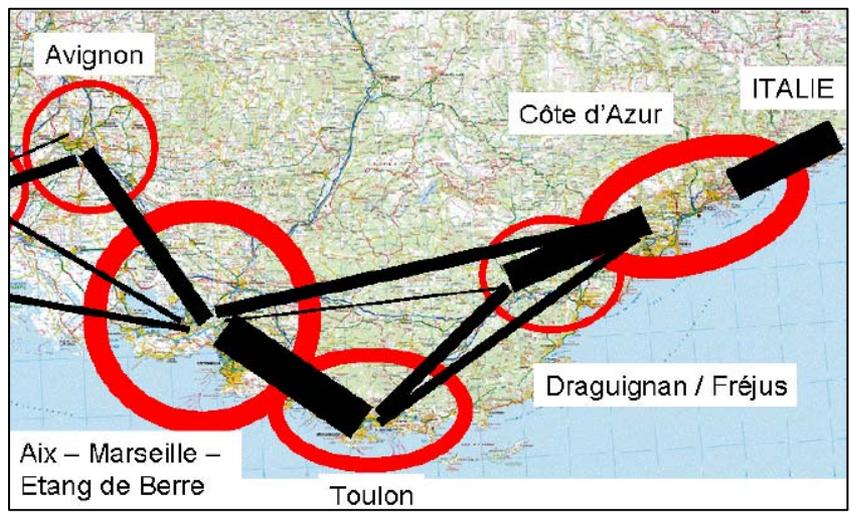
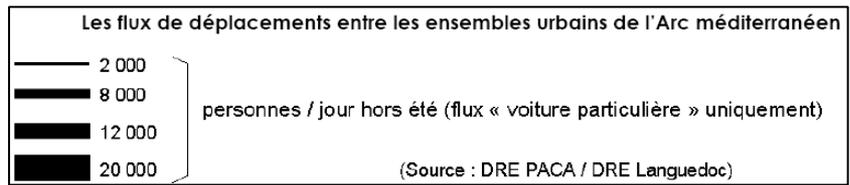
La vallée de Tende

Source : Google Earth

Vision dynamique du territoire Compléments



Réalisation : Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix

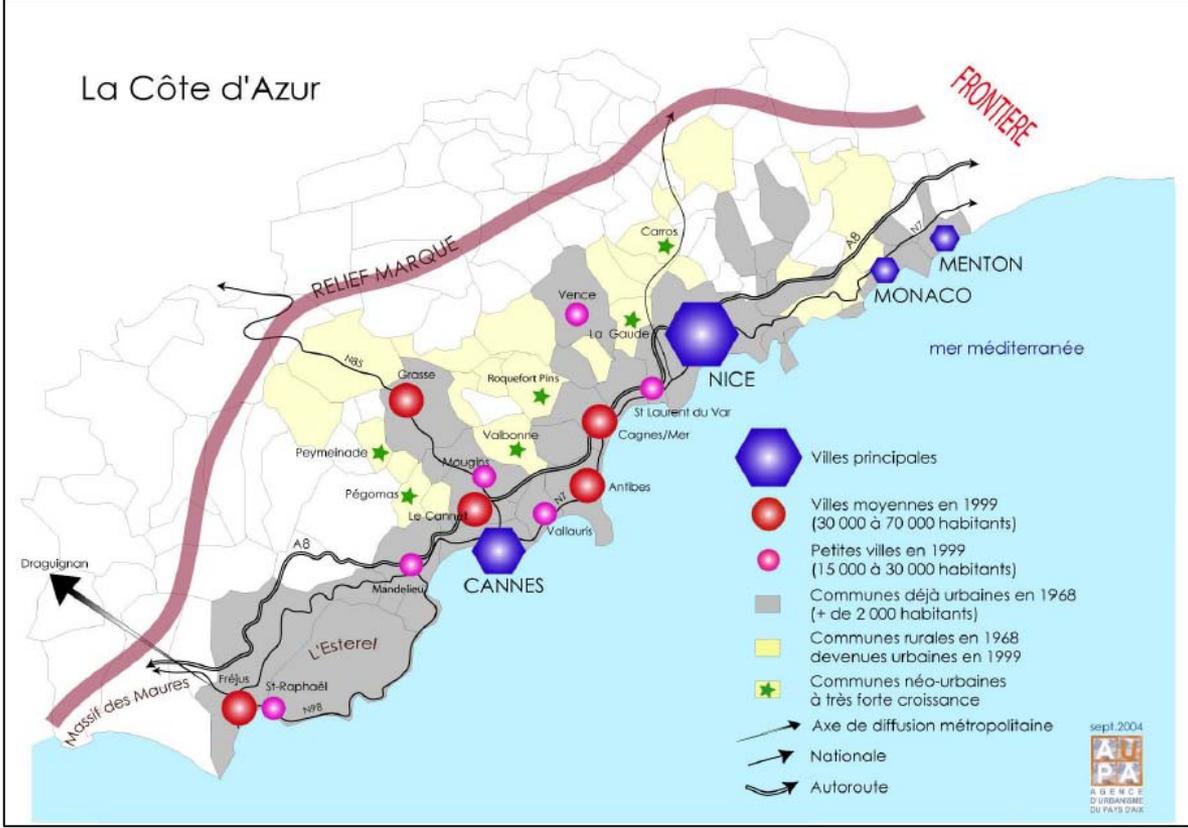


Réalisation : Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix

La Côte d'Azur s'inscrit dans une armature métropolitaine du grand Sud-Est français qui s'étend de la Région Languedoc-Roussillon à l'Italie.

Les flux de déplacements journaliers témoignent de l'importance des relations entre la Côte d'Azur, l'Est du Var et l'Italie, constituant ainsi l'aire métropolitaine azurée.

Vision dynamique du territoire Compléments



Réalisation : Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix

Le système métropolitain de la Côte d'Azur est constitué par un « réseau de villes » dense (une quinzaine) qui regroupe environ 800.000 habitants.

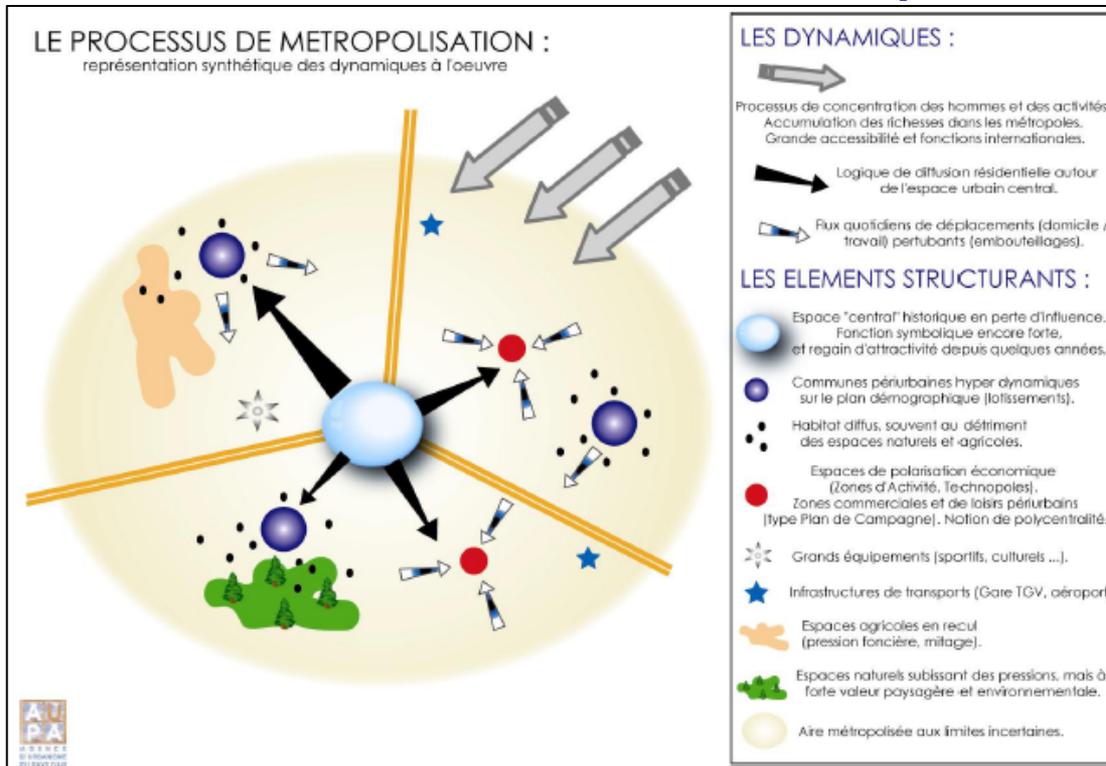
La métropolisation s'opère dans un espace cloisonné et contraint par le relief et le littoral.

Au delà de la frontière, la riviera italienne prolonge la métropole azurée. A l'ouest, le massif de l'Estérel bloque le processus d'urbanisation. L'extension de la métropole passe par un prolongement via l'intérieur, le long de l'A8, en direction de Draguignan...

➔ **Quelle marge de développement de l'aire métropolitaine à 2020 ?**

Vision dynamique du territoire

Compléments



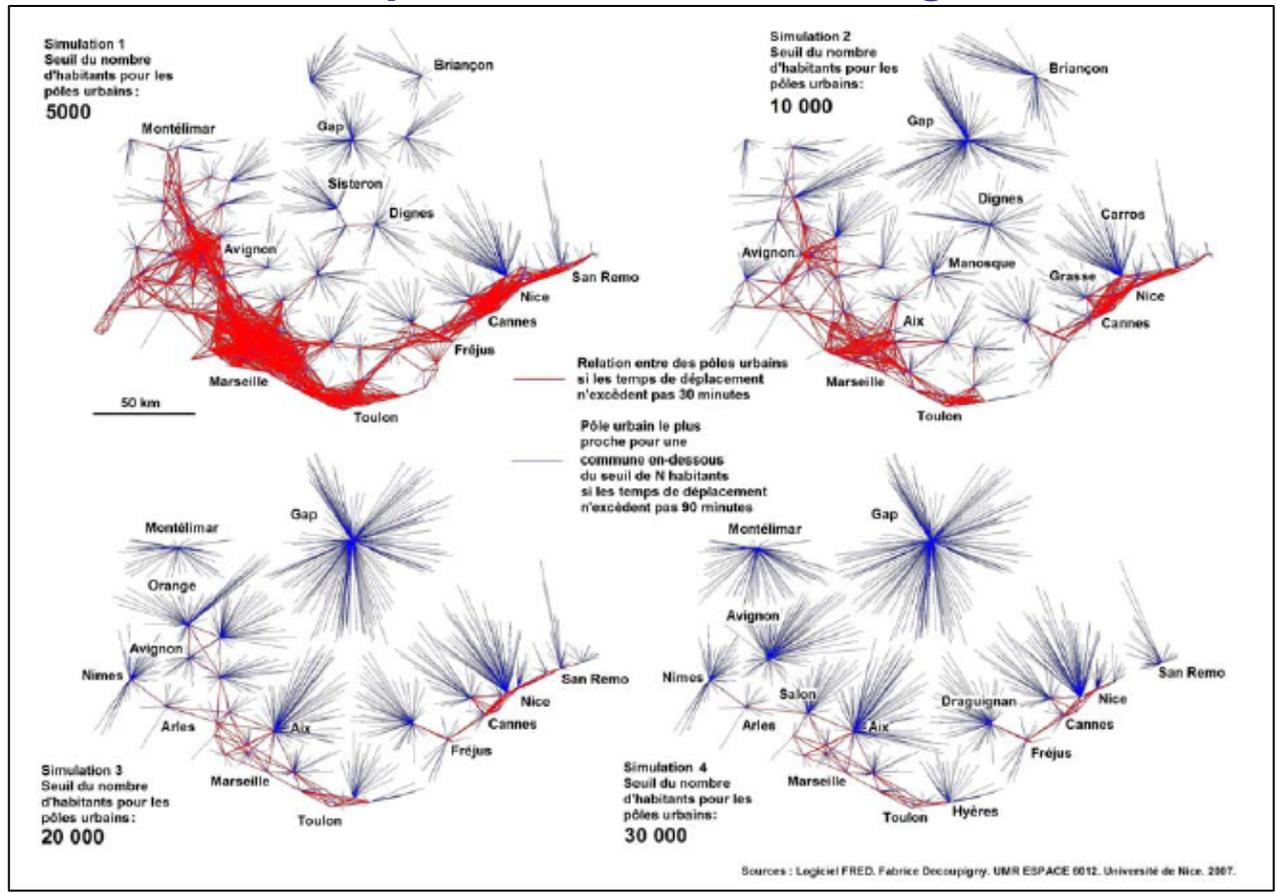
La Côte d'Azur, un espace métropolitain ?

Réalisation : Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix

Le système métropolitain azuréen :

- Accroissement de la concentration des hommes et des richesses autour de quatre pôles (Cannes, Antibes, Nice et Monaco) composant un territoire de plus en plus large (forces centripètes).
- Etalement urbain et dispersion des centralités (forces centrifuges).
- Accroissement des mobilités et des échanges, et surtout augmentation des distances parcourues.
- Progression concomitante de la fragmentation et de la ségrégation sociale et spatiale.

Vision dynamique du territoire Quelques éléments de cadrage



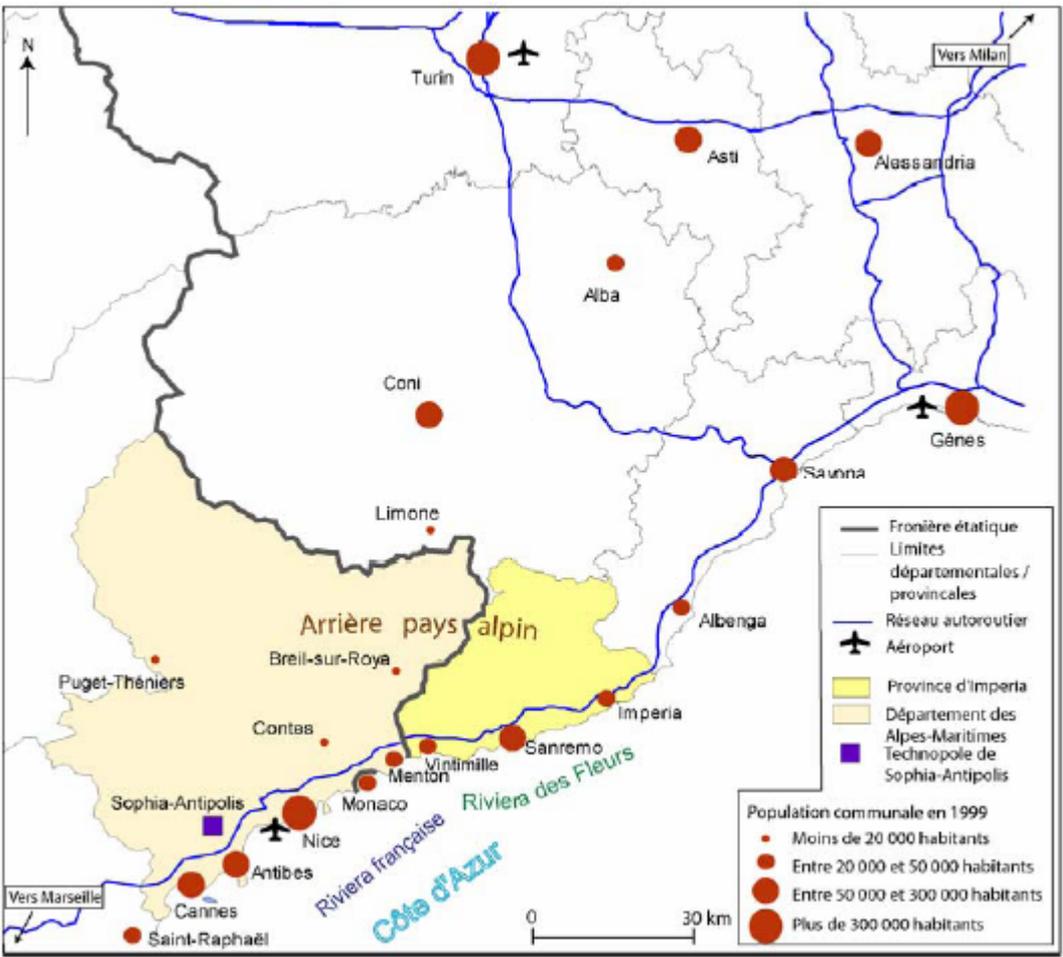
Cartographie : UNSA 2007

Monaco est le second pôle d'emplois du département (44 000 emplois), elle accueille un flux quotidien de 28 000 navetteurs domicile/travail. Ces actifs tendent à se loger de plus en plus loin (sur Nice et son arrière-Pays), faute de foncier disponible sur l'Est du département.

La bande littorale franco-italo-monégasque apparaît de plus en plus intégrée au sein d'un même système métropolitain. D'importantes dynamiques transfrontalières sont à l'œuvre.

Comment gérer les flux croissants d'actifs et de marchandises ?

Vision dynamique du territoire Quelques éléments de cadrage



Cartographie : UNSA 2007

La Riviera des Fleurs connaît un phénomène de saturation foncière de son littoral similaire au département des Alpes-Maritimes. Cependant le report sur l'arrière pays est encore relativement rare.

La province d'Imperia subit des influences davantage azuréennes que génoises.

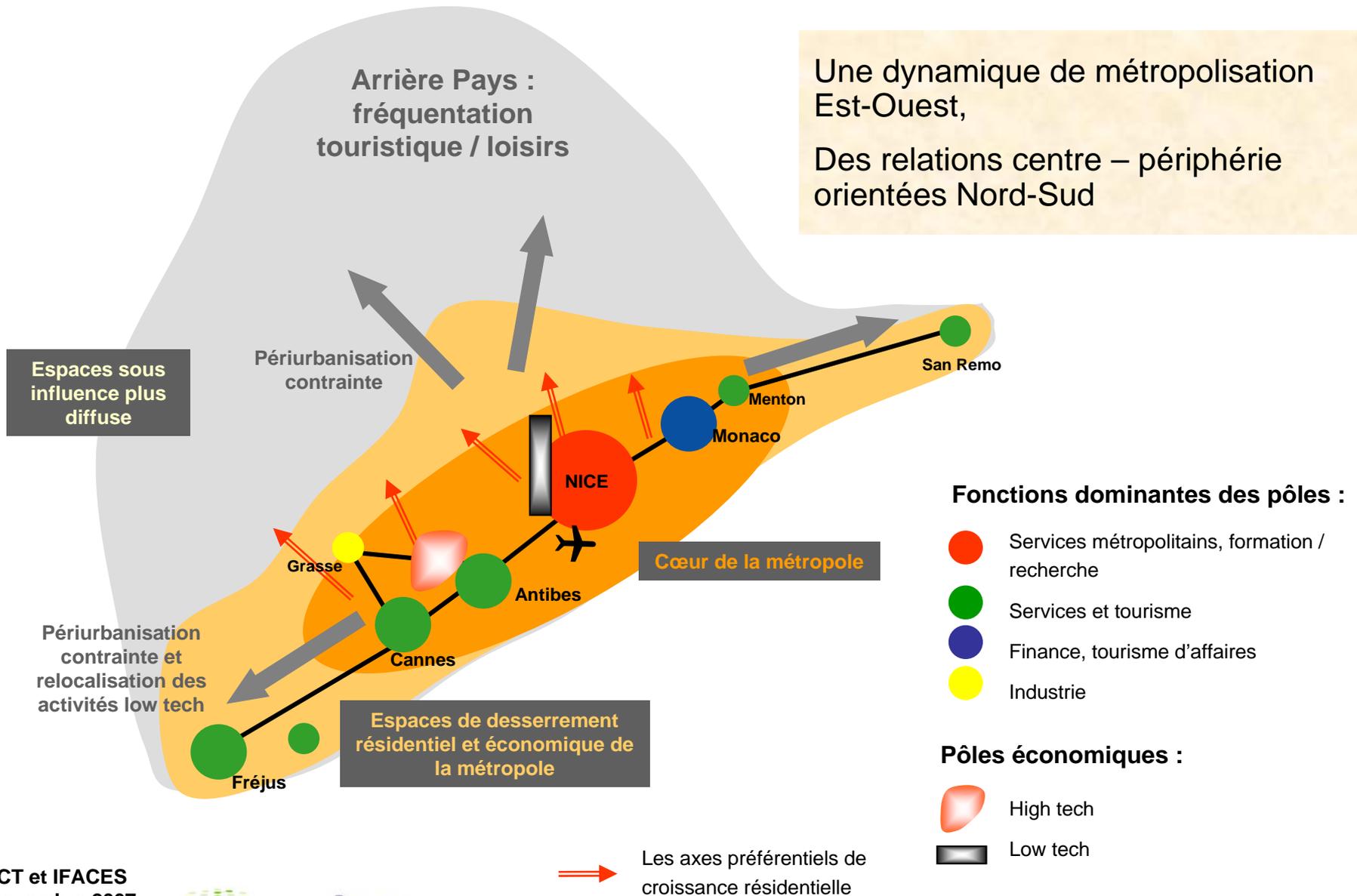
Au sein de ce jeu triangulaire, Monaco et la Côte d'Azur tirent davantage profit de cette situation de part les différentiels dont elles disposent entraînant une dissymétrie des flux entre ces trois espaces :

- Différentiel fiscal de la Principauté monégasque
- Présence d'un niveau d'équipements élevés sur le littoral français (aéroport, CHU, Centre de congrès, etc.)

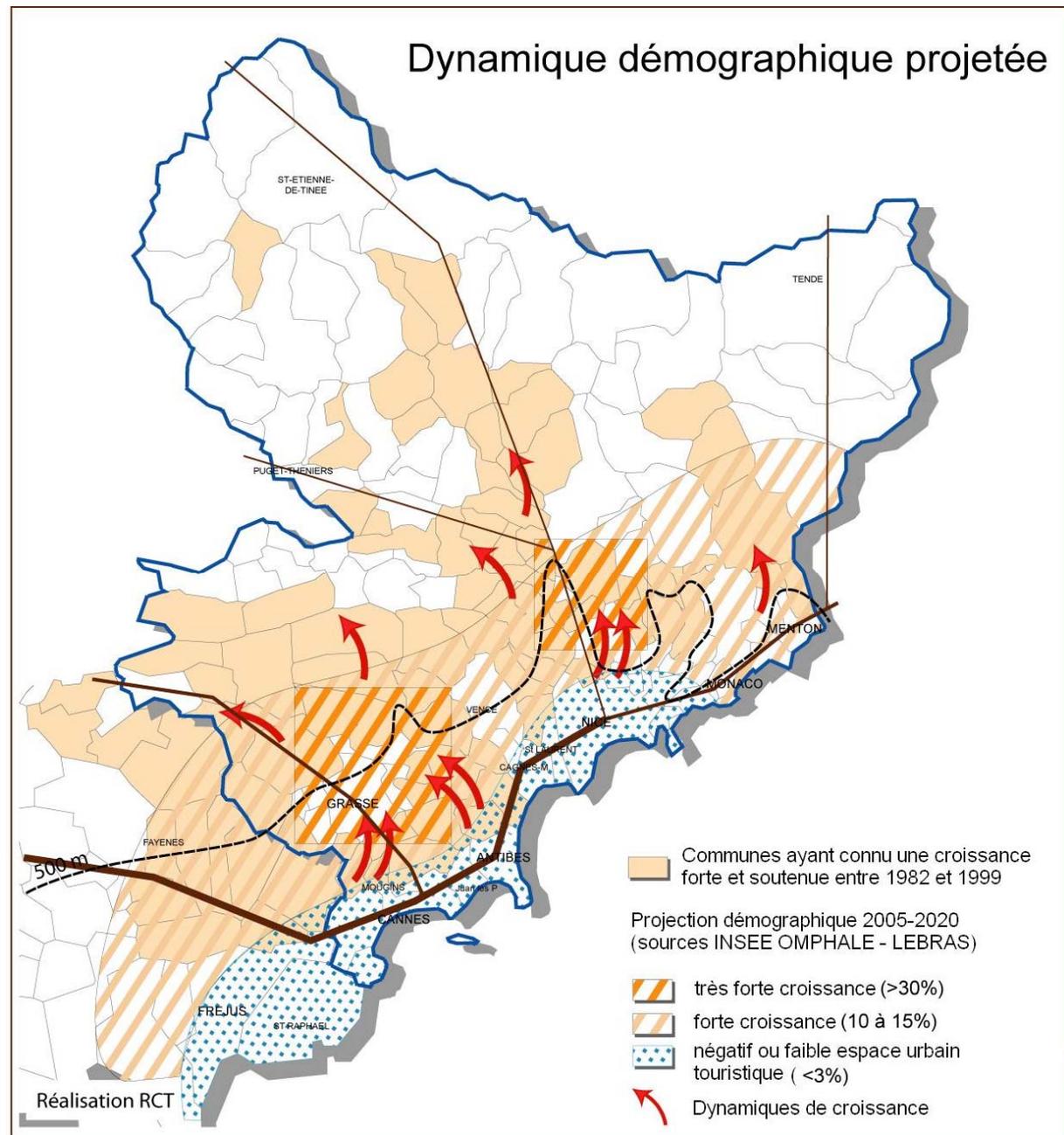
Quelle gouvernance pour un espace tri-national ?

Synthèse du fonctionnement territorial

Un espace métropolitain multipolaire, une double logique spatiale

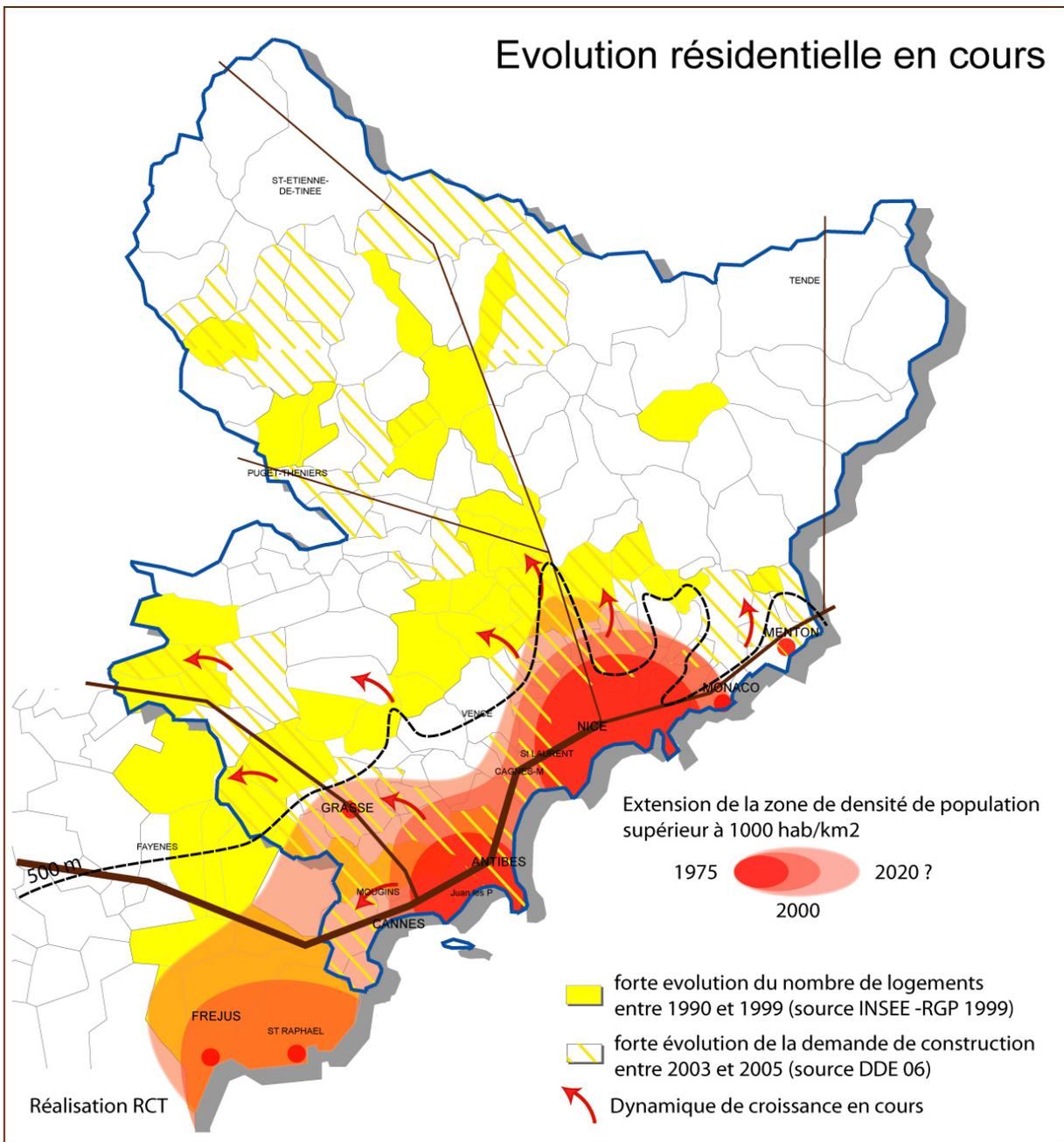


Quelques cartes intégrant l'Est du Var



Quelques cartes intégrant l'Est du Var

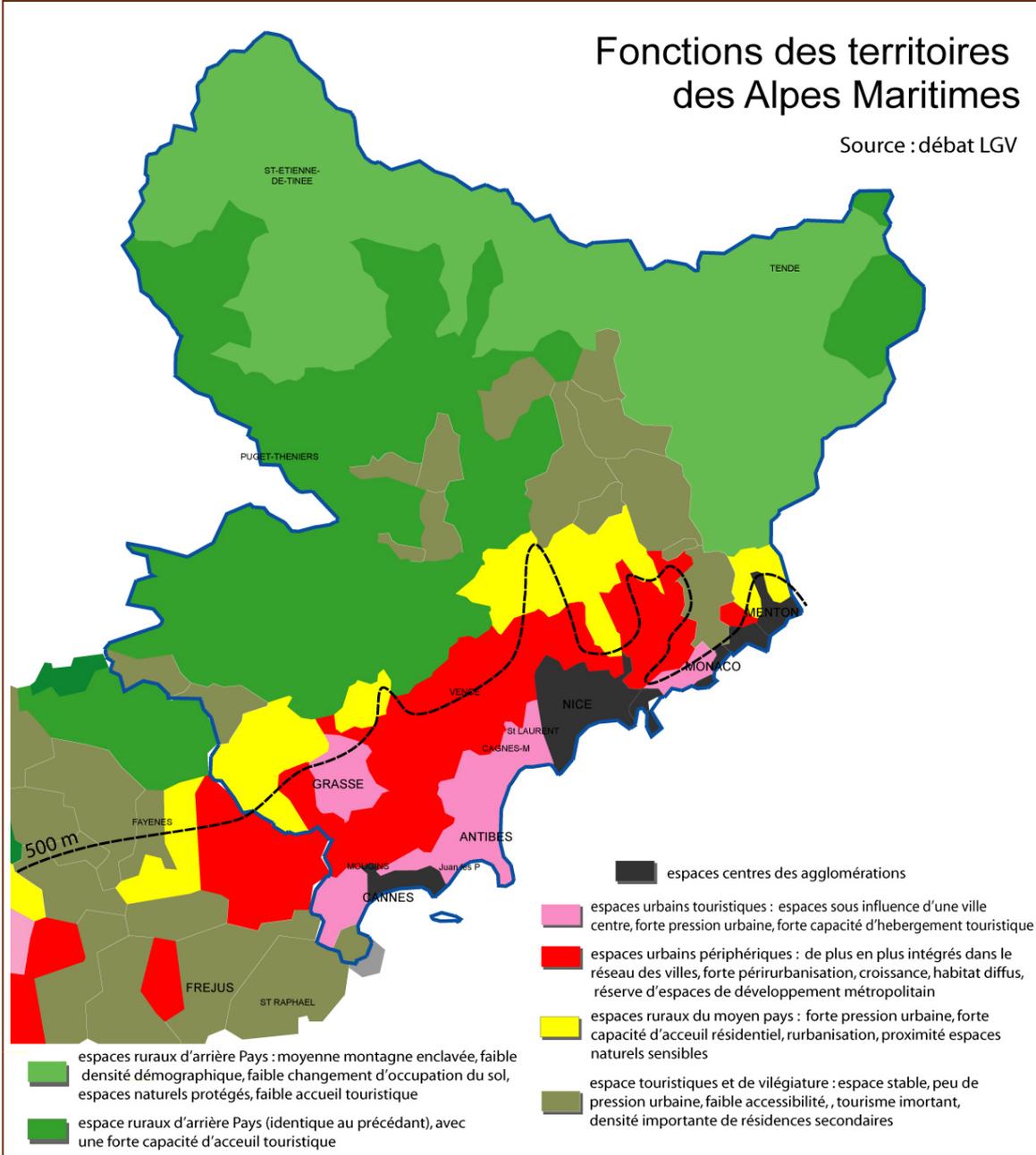
Evolution résidentielle en cours



Quelques cartes intégrant l'Est du Var

Fonctions des territoires des Alpes Maritimes

Source : débat LGV



La prochaine séance

Présentation des scénarios spatialisés et chiffrés

Débat et approfondissement